



A National Coalition of the
International Downtown Association

ANNONCE 2015 CONCERNANT LES CENTRES-VILLES

STRATÉGIE NATIONALE CONCERNANT LES CENTRES-VILLES DU CANADA

et

NOUVEAU RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LES QUESTIONS ET INITIATIVES CONCERNANT LES VILLES ET LES CENTRES-VILLES

Nous sommes Downtowns Canada (centres-villes du Canada), une coalition nationale de l'International Downtown Association (IDA) qui représente des organisations à l'échelle du pays, lesquelles assurent la gestion des quartiers d'affaires canadiens en faisant de ceux-ci des endroits vitaux pour l'identité du pays et des centres essentiels pour assurer la prospérité économique du Canada. Notre affiliation avec l'IDA vient renforcer notre mission, qui est de parler d'une seule voix pour protéger les centres-villes du Canada et promouvoir leur grande valeur auprès de la population canadienne et sur la scène internationale.

Les quartiers d'affaires et les centres-villes du pays diffèrent quant à leur forme, leur taille et leur composition. Cependant, ces quartiers jouent tous un rôle important dans nos communautés à l'échelle locale, provinciale et nationale. Le présent document se veut un appel à l'action pour les zones d'amélioration commerciale, les administrations et associations municipales, provinciales et fédérales, les associations commerciales axées sur les centres urbains et les groupes connexes, ainsi que les particuliers possédant une expertise dans les domaines de l'habitation, de la santé mentale, de la sécurité publique ainsi que des infrastructures et financements municipaux. Nous reconnaissons l'urgence d'inclure le facteur de durabilité de nos villes et villages dans les conversations nationales portant sur les questions économiques, sociales et environnementales qui ont une incidence directe et quotidienne sur les quartiers commerciaux.

SECTEURS D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS :

Les organisations des centres-villes dans chaque région du Canada ont présenté leurs principales préoccupations dans quatre (4) domaines principaux de questions concernant les villes et les centres-villes :

1. Infrastructure et réinvestissement à l'échelle nationale
2. Politique nationale en matière de justice sociale
3. Logements sociaux à prix abordable à l'échelle nationale (avec soutien en toxicomanie et en santé mentale)
4. développement économique.

Voici les **RECOMMANDATIONS PRINCIPALES** de **Downtowns Canada** et des groupes qui ont présenté des commentaires pour ce travail. Des recommandations plus détaillées en matière de leadership, de financement, de recherche et de politique sont présentées pour chacun de ces domaines.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Soutenir un fonds de recherche pour établir un rapport de recherche annuel ou semestriel visant à surveiller la santé, le bien-être et la prospérité des centres-villes du Canada : une « fiche de rendement annuelle sur l'état des centres-villes ».
2. Un engagement de la part du gouvernement du Canada à travailler avec les provinces et les municipalités afin d'aider à financer les initiatives (notamment les incitatifs fiscaux) en ce qui concerne les éléments suivants :
 - a. la détérioration de l'infrastructure municipale dans les centres-villes dont la taille de la communauté varie (les centres-villes constituent les baromètres du bien-être pour pratiquement toutes les communautés, c'est pourquoi ils doivent être soutenus et demeurer forts);
 - b. les centres-villes qui deviennent des modèles de pratique durable (un engagement plus fort de la part du gouvernement fédéral en vue de soutenir les initiatives novatrices, locales et durables axées sur nos quartiers commerciaux et centres-villes, qui représentent la pierre angulaire de nos communautés);
 - c. les stratégies et politiques nationales (avec le soutien des provinces) concernant le transport en commun, les habitations abordables, l'infrastructure, la prévention du crime et les ressources pour la santé mentale et la toxicomanie dans les centres-villes, avec un soutien à l'échelle provinciale.
3. L'admissibilité au financement et aux subventions fédérales pour les initiatives d'améliorations commerciales afin de :
 - a. Réaliser plus d'accords et d'initiatives urbaines qui soutiennent le centre-ville dans les grands centres (les « villes-centres » comme les a définies le Conference Board du Canada) ainsi que les centres de petite ou moyenne taille.
 - b. Porter attention aux investissements créatifs et importants des trois ordres de gouvernement et du secteur privé. Assurer le financement de programmes comme la formation en cours d'emploi de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), et veiller à ce que la création de programmes se concentre sur les zones urbaines et aide à examiner, selon différents volets, la toxicomanie et la santé mentale.
4. Répondre aux préoccupations particulières concernant le Code criminel et le système de justice pénale des centres-villes au moyen de recherches, de politiques et de nouvelles lois, le cas échéant.

POUR QUELLES RAISONS LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DEVRAIT-IL REPRENDRE LE DOMAINE DES AFFAIRES URBAINES?

- Selon le Conference Board du Canada, les « villes-centres » du Canada constituent un élément moteur de l'économie nationale. La santé économique des villes est directement liée à leur centre-ville.
- Les centres-villes et les centres urbains représentent des plaques tournantes pour l'emploi. Ils sont également des vecteurs principaux pour le produit intérieur brut (PIB) et les impôts.
- Les zones urbaines constituent également un modèle d'habitabilité à une époque où les coûts énergétiques sont élevés et les émissions de gaz carbonique sont préoccupantes.
- Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de coordination et de leadership afin de renforcer les quartiers d'affaires et les centres-villes, d'offrir un financement qui prévoira un réinvestissement pour les programmes et de travailler en collaboration avec les autres gouvernements et organisations en vue de réaliser des recherches visant à soutenir l'élaboration d'une politique et d'une législation efficaces.

QUE PEUT ACCOMPLIR UNE INITIATIVE FÉDÉRALE?

- **Assurer la coordination** et la **direction** parmi les ministères et organismes fédéraux, entre les provinces et les municipalités et à l'échelle universitaire;
- Offrir un **financement** (et des incitatifs fiscaux) dans les domaines prioritaires qui sont indispensables au développement et au dynamisme des centres urbains;
- Entreprendre des recherches et une collecte de données axées sur les statistiques concernant les centres-villes, à l'échelle nationale et régionale, puis établir les orientations en matière de politiques en se fondant sur ces recherches et données;
- Mettre en œuvre des **lois** dans les domaines sous l'autorité du gouvernement fédéral (exemple : les modifications au *Code criminel*).

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL NE DOIT PAS CRAINDRE :

- D'assumer un rôle de leadership et de devenir le point de mire en matière de stratégies efficaces;
- D'entreprendre des discussions en matière de politiques en ce qui concerne les questions clés sur les centres-villes et les zones urbaines;
- D'entreprendre ou de financer la recherche afin de soutenir l'élaboration des politiques et d'aider les communautés des centres-villes;
- De légiférer dans les domaines et dans les situations où il le peut, dans le cadre de ses compétences;
- De financer et combler l'important déficit en matière d'infrastructure.

QUATRE THÈMES POUR LESQUELS LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT IMMÉDIATEMENT FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS

Downtowns Canada a défini les thèmes suivants comme les enjeux les plus urgents pour les centres-villes urbains, et les intervenants liés aux zones d'amélioration commerciale et d'autres intervenants des centres-villes ont fourni des renseignements en ce qui concerne leurs trois (3) préoccupations ou demandes principales se rapportant à ces questions. Ce qui suit est un résumé des conclusions et des thèmes communs de la commission CITF :

1. Réinvestissement dans les infrastructures des centres-villes

Coordination et leadership

- Mener une **stratégie nationale sur les transports en commun** et une **stratégie nationale de développement urbain (sur le plan de l'utilisation du terrain et de l'économie)** (ne pas financer le transport en commun qui ne favorise pas la durabilité).
- Encourager la collaboration nationale entre les provinces et les villes pour ce qui est des méthodes de modernisation des infrastructures, du financement et de la mise en œuvre.
- Veiller à ce que les ministères fédéraux qui touchent aux questions urbaines aient un moyen interministériel de soutenir les centres-villes.

Financement

- Financer le transport en commun et l'infrastructure en se concentrant sur les centres-villes.
- Veiller à ce que les programmes de financement du développement économique régional, comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), soient coordonnés et axés sur les zones urbaines.
- Poursuivre la collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), les maires des grandes villes et les provinces afin d'assurer le développement d'un financement stable et approprié pour les municipalités (par exemple : une partie de la taxe sur les produits et services (TPS) provenant des zones urbaines doit leur revenir).
- Rétablir le financement des rues Heritage et Main.

Recherche

- Assumer la direction dans l'établissement d'une base de recherche pour les **trois facteurs décisifs** concernant les pratiques exemplaires et l'analyse de toutes les dépenses relatives aux infrastructures, à savoir économique, environnemental et social.
- **Diriger Statistique Canada** de manière à orienter la recherche sur les tendances relatives à la population urbaine, l'économie, l'habitation, les permis et le crime dans les centres-villes.
- Étudier les **effets du téléchargement** des exigences prévues par la loi à propos des municipalités et de leur capacité à réinvestir dans les immobilisations.
- Créer des centres de recherche sur les questions concernant l'infrastructure et l'aménagement

des centres-villes.

Politique

- Définir le fondement de la politique pour la **stratégie nationale sur le transport en commun**.
- Définir le fondement de la politique pour la **stratégie nationale de développement urbain** axée sur le développement des centres.
- Veiller à ce que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) tienne compte du développement urbain dans ses **décisions concernant les emplacements** et dans la conception des bâtiments, et qu'il finance correctement les paiements versés en remplacement d'impôts.
- Établir des cibles et objectifs à l'échelle nationale en ce qui concerne la **durabilité** et l'amélioration de l'environnement dans les zones urbaines, et qui seraient axés sur les centres urbains. Les centres-villes peuvent représenter des modèles pour la pratique durable.
- Établir la politique en fonction de la recherche (voir plus haut) et l'appliquer dans un contexte de **développement à usage mixte**, résidentiel et à plus forte densité.
- Établir une politique qui instaure des accords sur le développement urbain réunissant les trois ordres de gouvernement comme norme pour les modèles de financement dans les centres urbains.

2. Politique nationale en matière de justice sociale

Coordination et leadership

- Suivre, consigner et soutenir la réussite des programmes et initiatives locaux liés à la justice sociale, à l'intervention précoce, aux programmes à l'intention des jeunes et à l'éducation.
- Soutenir les programmes de sensibilisation et s'assurer qu'ils ne sont pas regroupés, mais plutôt décentralisés, de manière à offrir des services aux personnes dans le besoin, et ce, sans créer de secteurs en déclin qui ne sont pas nécessairement attrayants pour y établir un commerce.
- Continuer de faire pression sur les provinces et les villes à propos des stratégies de maintien de l'ordre et les niveaux de service.
- S'assurer, par l'entremise de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), que les zones d'amélioration commerciale ont un accès prioritaire aux programmes de création d'emplois.
- Coordonner les règlements sur la sécurité publique dans tout le pays et offrir des ressources qui permettent aux municipalités de voir des exemples de règlements qui se sont révélés efficaces, et qui ont passé les tests prévus par la Charte, pour prendre les mesures nécessaires concernant les activités nuisibles dans les centres-villes.
- Encourager des organismes d'assistance sociale nationaux comme Centraide et l'Armée du Salut à élaborer des programmes contribuant à atténuer les problèmes sociaux dans les zones commerciales urbaines.
- Exiger des membres du corps policier local qu'ils suivent une formation obligatoire leur permettant d'intervenir auprès des populations vulnérables dans des situations problématiques touchant la santé mentale.

Recherche et politique

- Entreprendre une recherche équilibrée, impartiale et fondée sur des preuves à propos des programmes efficaces en matière de dépendances et de toxicomanie.
- Entreprendre une recherche équilibrée, impartiale et fondée sur des preuves à propos des programmes efficaces en matière de sensibilisation aux problèmes de santé mentale.
- Soutenir la recherche provenant de sources équilibrées, impartiales et fondées sur des preuves afin d'étudier les effets sur la communauté qu'ont la densité des concentrations en services sociaux, le soutien offert pour ces services et la façon dont cette concentration affecte les quartiers environnants.
- Élaborer des politiques et une stratégie à l'échelle nationale pour le traitement de la toxicomanie et les questions connexes se rapportant au sans-abrisme, en fonction des modèles dont l'efficacité est prouvée.
- Surveiller et communiquer les données sur les déplacements des sans-abri et des personnes sans emploi d'une région à l'autre.
- Aider les municipalités à créer des stratégies par rapport au vagabondage, à la mendicité et à d'autres activités gênantes, qui feront l'objet d'un examen conformément à la Charte canadienne des droits et libertés.
- Déterminer les meilleures pratiques pour aborder les problèmes sociaux. Élaborer une trousse d'outils que les zones d'amélioration commerciale peuvent utiliser pour concevoir des programmes de sensibilisation.

Financement

- Financer des programmes relatifs à la toxicomanie qui sont efficaces, conformément aux résultats de la recherche ci-dessus.
- Financer des formations professionnelles spéciales et la création d'emplois pour les centres-villes.
- Financer des programmes à l'intention des jeunes et des programmes éducatifs.
- Donner la priorité au financement des programmes sociaux de sensibilisation communautaires qui concentrent leur action dans les zones commerciales urbaines.
- Soutenir les programmes qui coordonnent l'application des droits d'entrée entre les provinces et les ententes de réciprocité afin d'empêcher les mouvements transitoires et d'éviter les condamnations.
- Orienter DRHC afin de financer les zones d'amélioration commerciale pour ce qui est des programmes de formation professionnelle et d'emploi pour les sans-abri.
- Orienter DRHC afin de financer les zones d'amélioration commerciale pour ce qui est des programmes de sensibilisation pour les populations vulnérables.

Législation

- Continuer d'améliorer la législation concernant les armes de poing et le crime organisé.
- Déterminer la façon dont la législation peut être utilisée afin de réduire la mendicité agressive.
- Continuer d'examiner les questions relatives à la détermination de peine (particulièrement dans le cas des récidives et des affaires de criminalité chez les jeunes) dans le Code criminel.

3. Politique en matière de logements sociaux à prix abordables à l'échelle nationale (avec

soutien en toxicomanie et en santé mentale)

Coordination et leadership

- Diriger une **politique en matière de logements sociaux à prix abordables à l'échelle nationale** axée sur les centres-villes.
- Orienter l'action de tous les paliers de gouvernement et organismes sur les problèmes de sans-abrisme chronique (dont le coût et les conséquences sont néfastes pour les centres urbains et la société), de santé mentale et de dépendance au moyen d'une **stratégie et de plans d'une durée de dix (10) ans**.
- Coordonner les niveaux de prestation des services sociaux afin que certaines compétences ne soient pas submergées par les personnes qui vivent dans ces zones de service.
- Veiller à ce que tous les participants prenant part à l'élaboration de politiques dans les zones urbaines se concentrent sur le logement pour ceux qui sont dans le besoin, et qu'ils en fassent une priorité étant donné que le manque de moyens financiers et la disponibilité des habitations sont à l'origine de la majorité des problèmes sociaux dans les centres-villes.

Financement

- Rétablir diverses initiatives de financement des logements sociaux (coopératives, prix abordables, appui) et de soutien pour faire face au niveau de crise du dollar au moyen de **logements supervisés**.
- Financer les programmes d'aide en toxicomanie et en santé mentale, car il s'agit d'une crise nationale qui touche directement le principe « de paix, d'ordre et de bon gouvernement », qui est une rubrique de compétence fédérale.

Recherche et collecte de données

- Puisqu'une grande quantité de recherche a déjà été effectuée, il faut donc étudier les données existantes pour éviter la duplication et le gaspillage, et créer des critères mesurables en vue d'évaluer les résultats.
- Étudier les effets de l'« intégration dans la communauté » et les coordonner avec les études impartiales et empiriques concernant le traitement pour toxicomanie partout au Canada, et utiliser l'expertise internationale.

Politique

- Définir le fondement de la politique nationale sur les logements sociaux à prix abordable (peu de travail effectué par le sous-comité du sénat Eggleton Segal – une réaction positive et rapide est requise de la part du gouvernement).
- Orienter DRHC afin d'élaborer des stratégies de création d'emploi et des programmes de reprise d'emploi dans les centres-villes pour les personnes qui ont une dépendance et qui sont malades (important dans les secteurs de l'habitation et de la prévention du crime).

4. Développement économique des

centres-villes

Coordination et leadership

- Les centres-villes sont les moteurs économiques du Canada – leur dynamisme est essentiel.

Financement

- Encourager les centres d'excellence dans les centres urbains (exemple : les centres technologiques).
- Financer de manière stratégique les initiatives phares concernant les centres-villes (centres des congrès, attractions, universités et centres d'innovation).
- Participer à l'aide de financements (et d'incitatifs fiscaux) non seulement pour les constructions, mais aussi les éléments esthétiques de la ville – habitabilité, embellissement et présence dans les rues (particulièrement de ses propres édifices fédéraux).

Recherche

- Assumer un rôle de leadership ou diriger de solides ressources universitaires, afin de surveiller de façon annuelle ou semestrielle, à l'aide d'un ensemble de normes mesurables, l'état de santé des centres-villes – « fiche de rendement annuelle sur l'état des centres-villes » (social, économique et physique).

Politique

- Comme il est indiqué dans la section Réinvestissement dans les infrastructures ci-dessus, les politiques nationales sur le transport, les transports en commun et le développement urbain (sur le plan de l'utilisation du terrain et de l'économie) sont importants pour la croissance et la durabilité économiques des centres-villes.
- Élaborer une politique fédérale en matière de ressources culturelles, patrimoniales et artistiques axée sur les centres-villes (souvent les parties les plus anciennes et les plus animées de nos zones urbaines).

Législation

- Allouer une partie de la valeur ajoutée ou des taxes de vente fédérales directement aux municipalités – veiller à ce qu'une partie de la TPS générée par les centres-villes leur revienne grâce au travail de l'administration municipale avec les initiatives de la FCM dans cette région.
- Légiférer afin de garantir des paiements versés en remplacement d'impôts qui conviennent pour les édifices et les activités du gouvernement fédéral dans les centres-villes.

QU'EST-CE QUE L'INTERNATIONAL DOWNTON ASSOCIATION (IDA) ET DOWNTOWNS CANADA?

Fondée en 1954, l'International Downtown Association (IDA) compte plus de 550 organisations membres dans le monde entier, notamment en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Afrique, et est un chef de file ainsi qu'un champion dans le domaine des centres urbains énergiques et habitables. Grâce à son réseau de personnes dévouées, à son riche répertoire de connaissances et à son unique capacité à favoriser les partenariats renforçant la communauté, l'IDA est une force dominante dans la création de centres dynamiques et sains qui présentent le bien-être des villages, des villes et des régions dans le monde.

L'IDA accomplit sa mission en offrant une combinaison riche et incomparable de ressources d'apprentissage et de renseignements, notamment :

- des conférences printanières régionales un peu partout en Amérique du Nord;
- un congrès et un salon professionnel annuels;
- des webinaires sur les sujets de l'heure et les meilleures pratiques;
- les résumés de nouvelles électroniques hebdomadaires IDAdvantage;
- la communauté PEAK : communauté en ligne de l'IDA permettant l'échange d'information entre les membres, 24 heures sur 24;
- les prix de distinction honorifique en matière de centres-villes de l'IDA;
- les initiatives concernant les politiques, les recherches et les pratiques de l'IDA.
- des comités consultatifs et des visites de consultation de l'IDA.

Downtowns Canada a été créée afin que les membres canadiens de l'IDA assurent le leadership en ce qui concerne les questions importantes se rapportant aux centres urbains canadiens.

CONCLUSION

Les groupes qui dirigent les quartiers d'affaires à travers le Canada ont été consultés. Les principaux groupes de développement économique et d'affaires des centres-villes ont donné leur opinion. Le gouvernement fédéral a démontré une forte et réelle volonté de s'engager de nouveau dans un grand nombre de questions importantes touchant les centres-villes urbains. Downtowns Canada considère que le gouvernement fédéral représente le chef, le chercheur et le législateur naturels qui peut également porter un regard attentif sur des questions particulières en appliquant un financement ciblé, et ce, en coordination avec les provinces et les administrations municipales.

L'International Downtown Association (IDA) constitue la source de renseignements fondamentale à propos des centres-villes et est un chef de file mondial et ainsi qu'un champion dans le domaine des centres urbains énergiques et habitables. Fondée en 1954, l'IDA compte plus de 550 organisations membres dans le monde entier. Le siège de l'IDA se trouve à Washington D.C.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Peggy DuCharme, zone d'amélioration commerciale du centre-ville Rideau, 613-241-6211 ou avec

David Downey, International Downtown Association, 202-624-7111